

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Réfection de l'aréna Le Stardien : les citoyens seront consultés

Saint-Denis-de-Brompton, le 18 août 2022 – La Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton va sonder cet automne ses citoyens concernant la réfection majeure de son aréna, qui doit être fermé en raison de travaux non prévus pendant un an. Lors du sondage, ceux-ci pourront s'exprimer sur l'avenir du bâtiment sportif. Le questionnaire sera accessible sur le site web de la Municipalité, ainsi que dans le journal Le Saint-Denisien.

Création d'un comité consultatif

Puisqu'il était déjà prévu d'effectuer des travaux aux installations sportives vieillissantes à côté de l'aréna (au parc Desjardins), les deux projets seront jumelés, afin d'être soumis à un nouveau comité consultatif sur la réfection aréna-parc. Ce groupe de travail qui sera créé sous peu permettra à deux citoyens d'y siéger, ainsi que des groupes ciblés en loisirs, entre autres. Les candidatures peuvent être acheminées dès maintenant à info@sddb.ca. Les membres seront ensuite annoncés.

« Nos installations sportives ont presque toutes une quarantaine d'années », mentionne le maire Daniel Veilleux. « Le préau du parc est affecté par l'usure du temps et l'entretien régulier ne suffit plus; il faut le changer complètement. Le terrain de baseball doit aussi subir des travaux importants », ajoute-t-il.

Règlement d'emprunt

Les choix des citoyens sondés et les propositions du comité consultatif détermineront le montant du règlement d'emprunt qui sera nécessaire au projet de réfection aréna-parc. Cette somme sera précisée à la suite des inspections complémentaires en cours, à celle effectuée d'urgence à l'aréna, aux prises avec une problématique de condensation et de moisissures. Bien qu'on n'ait pas officiellement établi de liens entre la condensation et les moisissures, il est essentiel de pousser la première investigation qui a fait prendre la douloureuse décision de fermer le bâtiment et d'installer un système de réfrigération plus performant. Les citoyens devront se prononcer en faveur ou non d'un règlement d'emprunt pour réaliser le projet.

– 30 –

Source et demandes médias :

Maryse Mathieu

Directrice des communications

mmathieu@sddb.ca

c. 819 345-8134

2050, rue Ernest-Camiré C.P. 120, Saint-Denis-de-Brompton (Québec) J0B 2P0

819-846-2744

Télé. : 819-846-0915

info@sddb.ca

www.sddb.ca